

Groupement des arbitres fribourgeois (GFA) /
Freiburger Schiedsrichterverband (FSV)
Martial Berset, Président des FSV/GFA
Rue de Locarno 9
1700 Fribourg

Schweizerischer Schiedsrichterverband SSV
z. Hd. Herr Marcel Vollenweider / Präsident des SSV
ZENTRALESEKRETARIAT
POSTFACH 1321
8580 AMRISWIL

Fribourg, 09.10.2019

Votation pour une sortie de l'Association suisse des Arbitres (ASA)

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Comité central,

Par la présente, nous vous informons que lors de notre prochaine Assemblée générale du 15 novembre 2019 à Vuippens, nous avons inscrit à l'ordre du jour un vote sur la sortie du Groupement fribourgeois des arbitres (GFA) de l'Association Suisse des Arbitres (ASA) avec effet au 30.04.2020. Nous justifions cette décision de la manière suivante.

Le GFA verse chaque saison environ Fr. 9'000.- de cotisation à l'ASA. En contrepartie les quelques 250 arbitres fribourgeois profitent principalement des prestations suivantes :

- Magazine « l'arbitre Suisse » en format papier / 3 langues
- Protection juridique
- Camp d'arbitre annuel
- Divers soutiens en relation à la promotion de l'arbitrage, des événements etc.

Or, depuis un moment déjà nous nous posons la question de l'utilité des prestations offertes compte tenu de l'important investissement annuel. Après consultation auprès de nos collègues et suite à notre propre expérience, nous constatons que tel n'est pas le cas :

- A propos de la protection juridique : aucun cas sérieux n'a eu lieu depuis des années ; la somme versée est colossale compte tenu du faible risque ; nous militons depuis longtemps sans succès pour que cette tâche revienne aux régions, ce qui faciliterait le déroulement des procédures au niveau local et permettrait de créer des partenariats avec les assureurs cantonaux (sponsoring etc.) ;
- A propos du magazine « l'Arbitre suisse » : le contenu est trop souvent peu intéressant pour nos collègues romands. Les articles publiés sur notre région ont été rédigés par nos soins et difficilement mis en page comme souhaité ;
- A propos du camp des arbitres : il n'a été fréquenté que par un ou deux arbitres de notre région ces dernières années, principalement du fait que le séminaire est uniquement en allemand ;
- A propos du Tournoi suisse des Arbitres : il perd chaque année en valeur et peut, comme l'a prouvé la mauvaise organisation du tournoi à Zurich, devenir très chaotique. À ce sujet nous avons fait un feedback au Comité central de l'ASA.

Pour terminer nous souhaitons mentionner la relation difficile que le comité du GFA entretient avec le Comité central de l'ASA. Depuis l'élection d'un nouveau comité au GFA en 2014, nous avons eu affaire d'abord avec l'administration gérée par Monsieur Luigi Ponte ensuite avec celle actuelle de Monsieur Marcel Vollenweider. Même si des améliorations sont en vue, la collaboration reste très difficile :

- Nos demandes sont régulièrement oubliées, voire ignorées ;
- Les communications et réponses officielles prennent énormément de temps ;
- Le sort des demandes de financement est totalement aléatoire. Ces demandes peuvent être refusées, malgré l'excellente qualité du projet soumis. De plus, nous regrettons que le soutien des régions est très faible en comparaison à la cotisation versée.

En résumé, nous attendions davantage d'un comité composé de cinq membres et un secrétaire externe, lesquels s'octroient des indemnités non-négligeables, compte tenu de la charge qu'elles représentent dans la comptabilité annuelle. Nous avons le sentiment que la charge de travail est très mal répartie au sein du comité de l'ASA, de sorte qu'un ou deux membres ploient sous l'effort, alors que d'autres ne sont sollicités que de manière très occasionnelle.

A la lumière de ce qui précède et après avoir maintes fois exprimé notre mécontentement, nous avons pris la décision d'organiser un vote à notre prochaine Assemblée générale dont l'objet concerne la sortie de l'ASA à partir du mois de mai 2020. En cas de vote positif, nous entamerons toutes les démarches nécessaires pour une sortie de l'ASA en bonne et due forme. Il va de soi que le GFA s'acquittera de la cotisation pour l'année en cours (2019/2020).

Nous vous communiquerons le résultat de la votation et sommes fermement déterminés à le mettre en œuvre, en cas d'acceptation.

En espérant pouvoir compter sur votre compréhension quant à notre décision, ainsi que sur votre collaboration dans les éventuelles démarches à venir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Comité central, l'expression de nos sentiments distingués.

Martial Berset
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Martial Berset'.

Dominique Di Cicco
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dominique Di Cicco'.